

DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION MENTALE : LE PREMIER JUBÉ DE CHŒUR DE SAINT-JACQUES À LIÈGE (1538)

par Pierre COLMAN

LAUS ET HONORE DEO OPTIMO MAXIMO
CUJUS ADJUTORIO ET GRATIA HOC OPUS ADIMI
LETUM EST, ANNO SALUTIS HUMANE MILLESIMO
QUINGENTESIMO TERTIO OCTAVO SUB D. NICOLAO
BALIS HUIJUS MONASTERII ABBATE XXXIX

Telle est l'inscription *assez bien conservée* publiée par Édouard Lavalleye dans la *Notice historique* qui complète la monumentale monographie de Jean-Charles Delsaux sortie de presse en 1845.

La transcription est entachée d'erreurs, comme le prouve celle qu'a fournie Théodore Gobert en 1891¹ : il fallait lire HONOR, et non pas HONORE, GRACIA et non pas GRATIA, ADIMPLETVM, et non pas ADIMILETUM, HUMANAË et non pas HUMANE, TRIGESIMO et non pas TERTIO ; les J étaient des I et les U des V, conformément à l'usage romain.

La disposition des cinq lignes de texte a été fidèlement reproduite, quant à elle, puisque l'un des mots est coupé, celui qui est au bout de la deuxième.

Ces lignes se lisaient *sur une pierre, au centre du mur, à 2m40 du sol*², au-dessous du cul-de-lampe qui soutient la tribune de l'orgue, un endroit où deux fortes moulures verticales délimitent un espace d'une trentaine de centimètres de large seulement. Elles étaient si discrètes qu'elles ont

¹ *Les rues de Liège*, t. 2, 1891, p. 93, col. 1. Inchangé dans la version revue et augmentée *Liège à travers les âges*, t. 3, Liège, 1926, p. 348, col. 2 et dans la réédition abondamment illustrée *Liège à travers les âges*, t. 6, Bruxelles, 1976, p. 259.

² H. VAN HEULE, *Le cancel de l'église Saint-Jacques de Liège*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 17, 1926, p. 56.

échappé à l'attention, pourtant soutenue, de Mathieu Brouerius van Nidek, de passage en 1705³.

En 1891, l'inscription était devenue *presque illisible*. En 1926, *des traces de la date* restaient visibles⁴. Se voyaient-elles encore en 1952⁵ et en 1975⁶ ? Il faut en douter. Rien ne s'en discerne sur la planche 11 de l'album de Delsaux. Sur la magnifique photographie prise pendant la première guerre mondiale (fig. 1), le contour capricieux d'un cartouche se devine à peine.

De toute évidence, les mots étaient peints, comme ceux qui, dans le chœur, indiquent la hauteur atteinte au moment où la construction s'est interrompue, en 1421, et qui ont été rafraîchis vers 1844, eux, médiocrement d'ailleurs.

C'est vraisemblablement par souci d'économie, peut-être à titre provisoire, dans l'attente de jours meilleurs, que l'on s'est contenté de si peu pour commémorer la fin de travaux qui ont exigé un effort financier écrasant, conduisant assurément à contracter de lourdes dettes. En tout cas, la reconstruction de l'avant-corps a été renvoyée aux calendes grecques, bien à regret, sans nul doute.

La traduction ne présente pas de difficulté : *Louange et honneur à Dieu très bon et très grand, avec l'aide et la grâce de qui cet ouvrage a été accompli l'an du salut de l'humanité 1538, sous Dom Nicolas Balis, trente-neuvième abbé de ce monastère.*

Est-ce bien l'achèvement de l'église qui est ainsi commémoré, comme on l'a longtemps considéré comme évident ? On a *adimpletum* et non pas *perfectum* (achevé ou parachevé) et le bâtisseur du chœur et du transept, l'abbé Jean de Cromois (1506-1525), est passé sous silence. Dès lors, il s'agit plutôt de la fin du chantier des nefs.

Voici plus d'un demi-siècle, un auteur fort savant, Jan Steppe, en a jugé autrement : à son avis, *hoc opus* c'est un jubé démoli fort peu de

³ L. HALKIN, *Une description inédite de la ville de Liège en 1705*, Liège, 1948, p. 36-43. Le voyageur a lu sur le socle de la statue de saint Jacques : D:O:M: IN HONOREM BEATI IACOBI MINORIS FRATRIS DNI PATRONI NOSTRI (p. 39). Pièce à ajouter au dossier que j'ai constitué voici peu : *Le Majeur et le Mineur. Dix siècles d'usurpation rampante en l'église Saint-Jacques*, dans *Trésor de Liège*, n° 45, 2015, p. 2-6.

⁴ VAN HEULE, *o. c.*, p. 56.

⁵ J. STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Bruxelles, 1952, p. 170-175.

⁶ R. FORGEUR, *Le grand orgue de l'église Saint-Jacques à Liège*, dans *L'Organiste*, t. 7, 1975, p. 2, n. 3.

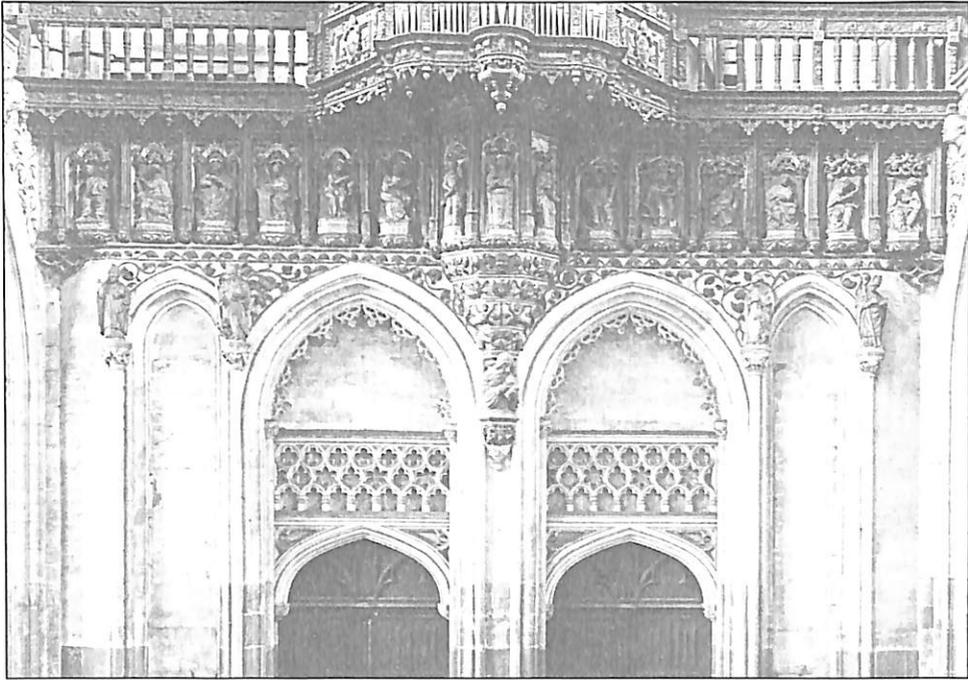


Fig. 1 – La partie inférieure de la paroi qui ferme à l’ouest la nef de Saint-Jacques.
© IRPA-KIK, Bruxelles (B19346/1914-1918).

temps après son érection⁷. L’ouvrage dans lequel il expose sa thèse a été couronné, puis publié par la Koninklijke Vlaamse Akademie. Il est magistral au point d’inhiber l’esprit critique de ses lecteurs : d’abord celui de Richard Forgeur, légendaire, en l’occurrence balayé par une conviction ravageuse⁸ ; et ensuite, de proche en proche, celui de maints autres⁹, y compris le mien¹⁰, qui aurait dû se réveiller plus tôt.

⁷ STEPPE, *o. c.*, p.170-175 ; louable prudence, mais dans une discrétion condamnable : n. 67.

⁸ FORGEUR, *o. c.*, p. 2, n. 4.

⁹ R. DIDIER et H. KROHM, *Les sculptures médiévales allemandes dans les collections belges*, Bruxelles, 1977, n° 105, p. 229.- S. WAGINI, *Der Ulmer Bildschnitzer Daniel Mauch (1477-1540)*, Ulm, 1995, (Forschungen zur Geschichte der Stadt Ulm, 24), p. 94-96 ; bémol trop discret à sa conviction : n. 252.- P. PAQUET et I. LECOCQ, *L’église Saint-Jacques*, dans *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 337 (à comparer avec P. PAQUET, *L’église Saint-Jacques*, dans *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Allier-Liège, 1993, p. 278).- M. HIRSCH, *Ein neuer Myron. Daniel Mauch in Lüttich*, dans *Daniel Mauch. Bildhauer im Zeitalter der Reformation*, Ostfildern, 2009, p. 82, n. 51.- B. VAN DEN BOSSCHE, *Die Lütticher Skulptur und Daniel Mauch*, *ibidem*, p. 90. Voir aussi les sites Internet BALaT et Les guides de Saint-Jacques.

¹⁰ P. COLMAN, *Le Majeur et le Mineur... o. c.*, p. 3 et 6.

Un jubé est une clôture monumentale qui sépare le chœur de la nef. Le nom vient du latin *jube* (ordonne), le premier mot d'une prière qui se prononce du haut de cette tribune. Les témoins monumentaux en sont devenus rares, le Concile de Trente en ayant recommandé la suppression¹¹.

Sur la paroi qui ferme la nef à l'ouest, au-dessus de l'emplacement de l'inscription disparue, une galerie qui va d'un bord à l'autre aligne les douze apôtres, assis dans des niches. Elle est dotée en son milieu d'une saillie polygonale, un peu plus haute, dotée de cinq niches supplémentaires. Au centre, la Vierge debout portant l'Enfant, couronnée par deux angelots. De part et d'autre, un ange thuriféraire. À l'un des deux bouts, du côté sud, saint Jean-Baptiste, reconnaissable à l'agneau mis à ses pieds ; du côté nord, un homme debout qui tient un grand phylactère, sans doute un prophète. La saillie est supportée par un grand cul-de-lampe. Le blason de l'abbé Nicolas Balis s'y affiche. Plus bas, un vieillard en buste dont la longue barbe est soufflée de travers, un bonnet sur la tête, un livre à la main ; on reconnaît en lui le prophète Isaïe, alias Ésaïe, sans preuve à l'appui. Attendu que, tout en bas, un culot sculpté en fort relief met en scène, fort confusément, le Massacre des Innocents, mieux vaut pencher pour Jérémie¹².

Si l'on en croit Jan Steppe, ce sont là les restes réemployés d'un jubé installé en 1538 sous l'abbé Nicolas Balis et démoli dès 1602 pour faire place à un nouveau, par la volonté de l'abbé Martin Fanchon (1594-1611). Le remplaçant a été sacrifié au XVIII^e siècle, mais d'amples vestiges en sont venus jusqu'à nous : les deux autels transférés au fond des bas-côtés en 1893.

L'église abbatiale n'a pu rester sans jubé jusqu'en 1602, *dit is uitgesloten*, proclame Steppe¹³. Aucune preuve. La création, certainement fort coûteuse, d'un jubé tout en pierre paré de sculptures devait-elle avoir le pas sur l'achèvement de la nef ? Achèvement qu'il ne faut pas situer en 1552 ou peu auparavant¹⁴ : la date en question est celle de la consécration complète à l'occasion de la bénédiction de Herman Rave, le successeur de

¹¹ J. TURNER (éd.), *Dictionary of Art*, Londres et New York, t. 28, 1996, p. 293.

¹² Comm. prof. Benoît Van den Bossche, invoquant Mt 2, 16-18.

¹³ STEPPE, *o. c.*, p. 172.

¹⁴ L. HENDRIX, *L'église Saint-Jacques à Liège*, Liège, 1928, p. 17.- STEPPE, *o. c.*, p. 170.- HIRSCH, *o. c.*, p. 82.

Nicolas Balis ; une consécration partielle avait suivi de près l'achèvement du chœur en 1515¹⁵.

Force jubés alignent ainsi les douze apôtres, souligne Jan Steppe, à juste titre ; mais la ressemblance n'a rien de décisif, attendu que plusieurs tribunes d'orgues le font aussi, comme il le concède en note de bas de page¹⁶. Il croit voir un lien entre le présumé Isaïe et le grand crucifix qui se dressait, croit-il, au milieu du jubé disparu. Il n'a rien à dire au sujet de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et des apôtres, qui ont évidemment droit de cité partout, ni à propos du Massacre des Innocents, qui ne l'a pas, lui.

Richard Forgeur surenchérit : *comme tout observateur attentif doit le noter, assène-t-il, les saints n'ont rien à faire avec la musique, mais appartiennent à l'église enseignante. Il s'agit en effet de l'ancien jubé du chœur daté de 1538 par une inscription visible jadis sous le buste d'Ésaïe*¹⁷.

Chose curieuse, écrit-il ailleurs, la tribune d'orgue de l'église Saint-Denis, modeste sœur cadette, datée de 1589, de celle de Saint-Jacques, fait voir quatre anachorètes, Jérôme, Paphnuce, Fiacre et Onuphre, qui n'ont aucun lien avec la musique¹⁸. Voilà bien la preuve que son argumentation pêche par excès de rationalité.

L'engouement pour l'art antique s'était affirmé avant 1538 à Saint-Jacques dans les vitraux et dans le tombeau de l'abbé Jean de Cromois. Avec ses arcs en accolade et ses boudins entrecroisés, la galerie reste quant à elle inscrite dans le gothique tardif. Le cul-de-lampe, orné de putti et de sphinges, est, lui, nettement marqué par la Renaissance. Il n'en est pas moins indissociable de la galerie, car il a pour raison d'être de soutenir son avancée centrale.

¹⁵ U. BERLIÈRE, *Documents inédits...*, t. 1 (seul paru), Maredsous, 1894, p. 57 : *quo die consecrata est tota ecclesia.* - Edm. REUSENS, *Vie d'Érard de La Marck par Brusthemius*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 8, 1866, p. 60 : *consummatum est solemne aedificium novi chori ecclesiae Sancti Jacobi* (le nouveau chœur de l'église Saint-Jacques a été achevé solennellement) ; compte tenu de *solemne*, on doit corriger *consummatum* en *consecratum* (consacré). La chronique a été éditée dans son ensemble sans que l'extrait en cause soit réédité : S. BALAU et É. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. 2, Liège, 1931, p. 129, n. 3.

¹⁶ STEPPE, *o. c.*, p. 172, n. 69.

¹⁷ R. FORGEUR, *L'église Saint-Jacques à Liège*, 2^e éd., Liège, 2005, (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège), p. 47 ; voir aussi p. 21, 22 et 46.

¹⁸ R. FORGEUR, *L'église Saint-Denis à Liège*, 2^e éd., Liège, 1971, (Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège), p. 16.



Fig. 2 – Vue de la galerie prise en oblique et en contre-plongée.
© IRPA-KIK, Bruxelles (KN7011/1997).

Il présente une grande hauteur et des proportions étirées ; ce n'est jamais le cas dans les rares jubés pourvus d'un cul-de-lampe. Il est axial et l'a toujours été, si bien qu'il n'a pas pu faire partie d'un jubé axé sur une grande porte, ce qui semble une norme invariable dans nos régions et ce dont la cathédrale Saint-Lambert fournissait l'exemple¹⁹. Le jubé disparu avait deux portes, suppose Steppe²⁰. C'est contre toute vraisemblance.

La galerie est collée au mur ; elle n'offre aucun espace propre à accueillir des chanteurs de part et d'autre des orgues, plaide Steppe. Ce n'est pas elle qui doit remplir la fonction, mais bien la tribune, faite de bois, dont elle est le support.

¹⁹ R. FORGEUR, *Les gravures du livre de Xavier van den Steen sur la cathédrale Saint-Lambert*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 5, n° 125, 1959, p. 351-354.

²⁰ STEPPE, *o. c.*, p. 173. Aucun témoin n'est invoqué. Le jubé de Rhenen (*ibidem*, fig. 86 et 87) ne fait pas exception, qu'on ne s'y trompe pas. En Allemagne, il en va tout autrement : TURNER, *o. c.*, p. 292.

Le personnage enserré dans chacune des niches latérales de l'avancée centrale, sensiblement moins larges que les autres, est certes fort à l'étroit, mais il n'est pas caché (*verstopt*) de façon très bizarre (*zeer zonderling*)²¹. Un raccourcissement est à exclure, attendu que la saillie obéit à celle du cul-de-lampe (fig. 2).

Certains des joints entre les pierres de la galerie sont anormalement larges, à en croire Steppe ; cela ne saurait prouver qu'elles sont de réemploi, comme le suggéreraient des arêtes épaufrées. Les dais sont loin d'être en parfait état : il leur manque des morceaux (fig. 2). Ces dégâts, sans doute postérieurs au passage de Steppe, puisqu'il ne les épingle pas, mettent en évidence la fragilité de la pierre, fort peu propre au réemploi. La galerie n'a pas été axée avec précision : un panneau vide très étroit qui sent le rattrapage se repère à l'extrémité sud (fig. 3) ; Steppe n'en tire pas argument ; c'est à n'en pas douter parce qu'il ne l'a pas observé. Pareilles imperfections trahissent un bâclage de fin de chantier, sur fond de détresse financière.

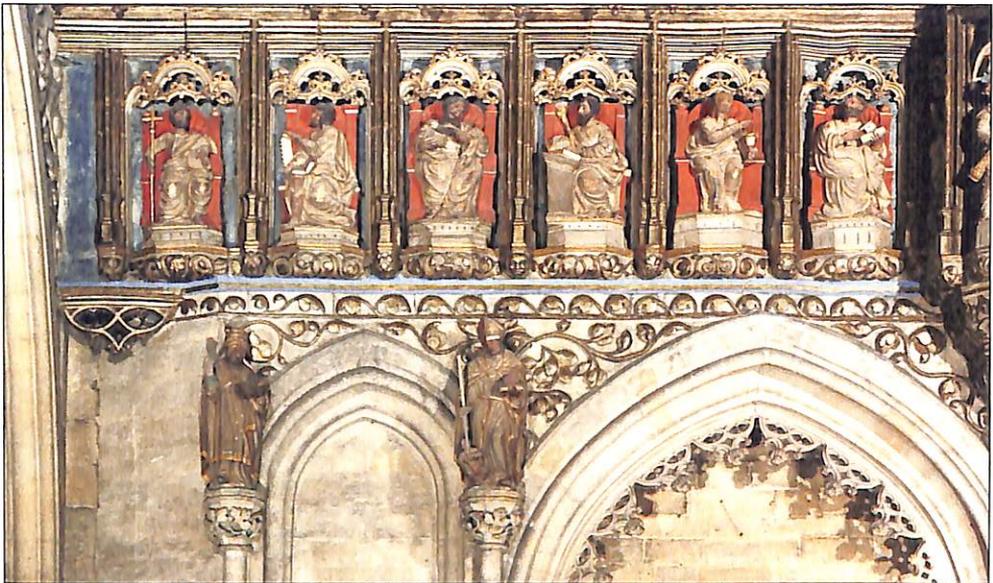


Fig. 3 – Aile sud de la galerie.
© IRPA-KIK, Bruxelles (KN7009/1997).

²¹ STEPPE, *o. c.*, p. 171.

Sur les panneaux qui constituent le mur du fond à ses deux extrémités, les rinceaux ont été entièrement enlevés (*volledig weggelaten*), professe Steppe. Construits en oblique, et c'est bizarre, ces panneaux-là, très étroits, sommés d'un culot gothique, n'ont pas d'arcature, et donc pas d'écoinçon. Exception faite d'une discrète bordure au sommet, jamais ils n'ont porté de rinceaux (fig. 3).

Les quatre statues portées par de minces colonnes qui se dressent en dessous de la galerie, les Docteurs de l'Église latine, sont perchées bien trop haut et elles masquent fâcheusement les rinceaux qui ornent le mur derrière elles, prétend Steppe. Bien loin d'accumuler comme lui les critiques, le comte de Borchgrave d'Altena s'extasie devant un *tout harmonieux*²². On nage en pleine subjectivité.

Martin Fanchon n'avait que mépris pour l'art gothique, les restes de son jubé en témoignent assez. À ses yeux, le cul-de-lampe et les personnages sculptés de la galerie pouvaient peut-être mériter le réemploi, mais certes pas l'encadrement des niches.

Les fondations du jubé Renaissance qui traversaient la crypte ont été reconnues avant d'être *enlevées*²³. Pas question de deux jubés successifs. Mais on se gardera d'en tirer argument, car les maçons ont pu englober celles du premier dans celles du second.

Par contre, le témoignage des sources écrites pèse d'un poids fort lourd. La chronique anonyme qui relate l'abbatiate de Martin Fanchon fait une large place au jubé qu'il a fait construire. Rien de pareil dans celle qui vante l'activité de bâtisseur de Nicolas Balis²⁴.

Il convient de cesser de voir dans le décor sculpté déployé sur la paroi occidentale de la nef de Saint-Jacques un vestige d'un jubé de chœur érigé sous Nicolas Balis et voué à la destruction sous Martin Fanchon déjà, tel est à mon sens le bilan de l'enquête.

Un tout autre problème reste à creuser touchant la même œuvre : celui de l'attribution. Jean Yernaux la donnait à *l'atelier italo-liégeois*

²² *Sculptures conservées en pays mosan*, Verviers, 1926, p. 205.

²³ FI. ULRIX, *Le sous-sol archéologique de l'abbatiale de Saint-Jacques*, dans *Liège autour de l'an mil*, Liège, 2000, p. 198.

²⁴ U. BERLIÈRE, *Documents inédits...*, o. c., p. 57.- U. BERLIÈRE, *Monasticon belge*, t. 2, Maredsous, 1929, p. 25 et 26.

des Palardin-Fiacre. Jan Steppe a fait litière de son argumentation sans faire de proposition²⁵. Depuis 1977, l'attention se focalise sur un talentueux sculpteur sur bois venu d'Ulm, inhumé à Saint-Jacques en 1540, Daniel Mauch²⁶. J'incline à croire, pour ma part, qu'il a supervisé le chantier sans rien exécuter de ses propres mains, faute de s'être plié au système corporatif.

Un réemploi incontestable s'est opéré en ces mêmes lieux en 1538 au plus tard, sous la houlette de Nicolas Balis, cela me semble à l'abri du doute. Jusqu'en 1857, la partie basse de la muraille s'est ornée des vestiges d'un cancel créé, à ce que l'on croit, sous l'abbé Drogon (1155-1173) pour clôturer le chœur occidental de l'église primitive.



Fig. 4 – Élément sculpté en 1538 pour compléter le cancel roman réemployé.

Liège, Grand Curtius, inv. B 1.

© Ville de Liège, Grand Curtius.

²⁵ STEPPE, *o. c.*, p. 174.

²⁶ DIDIER et KROHM, *o. c.*, n° 105, p. 229.- M. LAFFINEUR-CRÉPIN, *L'art à Liège au XVI^{me} siècle*, dans *Jacques Du Brœucq*, cat. exp., Bruxelles, 1985, p. 287.- WAGINI, *o. c.*, p. 92-107 et 177-178.- HIRSCH, *o. c.*, p. 82-84, n. 51.- VAN DEN BOSSCHE, *o. c.*, p. 90, n. 30.- FORGEUR, *L'église Saint-Jacques.... o. c.*, p. 47. Voir aussi le site Internet Les guides de Saint-Jacques (A. GODINAS, 25.2.2013).

Enlevés par application du pernicieux principe de l'unité de style, ils ont par bonheur été conservés en grande partie²⁷. Ils avaient été complétés, d'assez piètre manière, dans le goût de la Renaissance (fig. 4), ce qui situe le réemploi au XVI^e siècle. La beauté quelque peu antiquisante des reliefs d'époque romane, sculptés avec art et rehaussés d'or, sera venue en renfort de leur charge sacrée. Le souci de ménager les deniers n'aura pas manqué de jouer aussi²⁸.

²⁷ T.-J. DEVROYE, *Rapport adressé à M. Le Gouverneur de la province de Liège et au comité des correspondants de la Commission royale des Monuments sur les travaux exécutés à l'église Saint-Jacques à Liège de 1828 à 1870*, dans *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. 9, 1870, p. 424.- VAN HEULE, *o. c.*, p. 52-62.- J. PURAYE, *Le musée diocésain de Liège. Catalogue*, Liège, 1937, (polycopié), p. 138, n° 582.- L. TOLLENAERE, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*. Gembloux, 1957, p. 259-260 et 264-265 et pl. XIII b.- *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*, Liège, 1986, 1.9.21 et 22.- E. DEN HARTOG, *Romanesque Architecture and Sculpture in the Meuse Valley*. Leeuwarden et Malines, 1992, p. 154 et fig. 258-262, 264, 268, 271 et 275.- *7000 ans d'art et d'histoire au Grand Curtius*. Bruxelles, 2009, p. 68.

²⁸ Mes vifs remerciements aux trois censeurs que j'ai sollicités : Monique Merland, Benoît Van den Bossche et Bernard Wodon, mais aussi à Philippe Joris pour la fig. 4.